

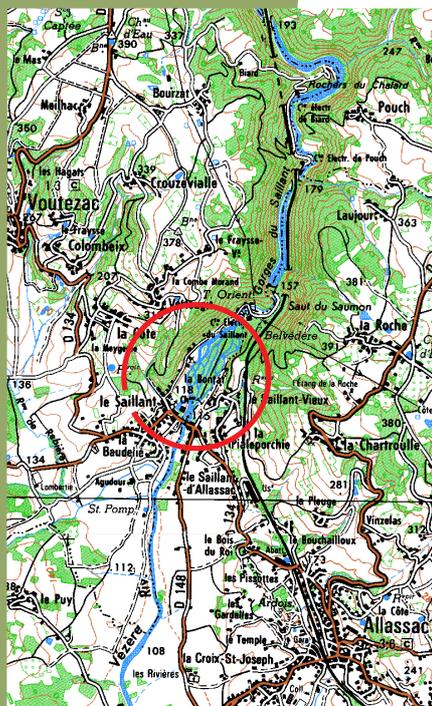
Communes: **ALLASSAC,
VOUTEZAC**

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
14 mai 1980
(complète les arrêtés
du 12 juillet 1945
et du 22 mars 1933 : pont)

Superficie: **127 ha**

Situation:

3 km au nord d'Allasac,
20 km au nord de Brive



La Vézère au Saillant



COMPOSANTES DU SITE

Au sortir des gorges étroites où elle était ensermée depuis Comborn, la Vézère s'étale majestueusement dans la plaine du bassin sédimentaire de Brive. Au Saillant, elle forme le site magnifique "des Iles du Seigneur". Par une multitude de bras creusés dans la masse de ses dépôts alluvionnaires sont ainsi créés de nombreux îlots boisés de grands frênes, d'aulnes et de peupliers.

Le saut du Saumon correspond à la faille Voutezac-Allasac. Par son verrou rocheux, il marque la fin des gorges. Ses deux grandes falaises très perceptibles dans le site contrastent avec le paysage agricole aux abords du village du Saillant.

En fond de vallée la prairie est cloisonnée par les haies d'arbres et les clôtures caractérisées par leurs piquets en schiste ardoisier. Ce système bocager très compartimenté donne des micro-sites aux lignes très sensibles, cadrés par de forts versants rocheux, boisés de taillis de chênes et châtaigniers.

Le village ancien, en bordure de la Vézère a conservé son bâti traditionnel aux teintes sombres dues aux murs de schiste et aux couvertures en ardoise de Travassac qui tranchent sur le vert des prairies et des bois alentour.

La chapelle actuelle autrefois propriété du château, reconstruite vers 1620 est rattachée à l'église de Voutezac. Elle

renferme des statues de l'ancienne chapelle cistercienne de la Bontat, ainsi que des vitraux de Chagall, créés entre 1978 et 1981. En rive droite, le château occupe une position forte qui commandait l'ancien pont à péage. Cet ouvrage d'art médiéval enjambe largement la Vézère par 6 arches pourvues d'avant-becs en pointe, d'où l'on découvre le château et le parc du Saillant. Le château construit à l'emplacement d'une vaste forteresse (qui comptait soi-disant 17 tours) se présente aujourd'hui comme une puissante architecture de plan carré, restaurée au XVIIIème siècle et XIXème siècle, entourée d'eau sur 3 côtés par les douves, et par les eaux de la Vézère. La composition classique des jardins en parterres réguliers, ponctués de topiaires, devient paysagère aux abords de la rivière. Les îles intégrées au parc ont conservé leur aspect naturel souligné par la présence des rhododendrons botaniques et des osmondes royales que l'on rencontre à l'état sauvage dans la vallée.

A l'origine propriété des seigneurs de Comborn, le château a été vendu au XIVème siècle à Reynaud de Lasteyrie, dont la famille s'était distinguée lors des Croisades, sous Saint-Louis.

Au XVIIème siècle Raymond de Lasteyrie achète le château de Comborn alors en ruine, et prend le titre de Lasteyrie du Saillant de Comborn. Mirabeau se rendit en 1781 au Saillant, chez sa sœur qui avait épousé le



 Périètre du site



Le pont du Saillant



Marquis du Saillant. La légende veut que Poussin ait également fait un séjour au château.

En rive gauche, au Saillant Vieux, subsiste la demeure et le parc de la Marquise du Saillant.

Les seigneurs du Saillant tant dans la branche aînée que la branche cadette ont fourni à la France nombreux chevaliers, hommes d'épée, de lois et inventeurs réputés comme le Comte Charles Gilbert de Lasteyrie, esprit éclairé, auquel on doit l'introduction de la lithographie en France.

Sur les coteaux de la Bontat on peut voir le domaine créé par l'actrice Marcelle Prince dans les années 1920. Le chalet accroché à la paroi rocheuse et son parc paysager présentent un intérêt pittoresque de belle facture, aménagé dans le goût de l'époque.

ÉVOLUTION

L'installation de l'usine électrique et du barrage a dénaturé le site du Saut du Saumon. Les gorges de la Vézère se trouvent ainsi mises en dérivation, les eaux des cascades ont disparu dans les turbines.

Les perturbations tant sur le paysage que sur le milieu naturel continuent à affecter le site en aval, en particulier lors des lâchers et des vidanges.

Des aménagements récents permettent cependant de traverser le torrent et de redécouvrir le fond remarquablement encaissé de la vallée.

Le camping de la Bontat, limité en emplacements, et dissimulé dans la végétation ne dénature pas le site, à condition que les caravanes ne soient pas installées à demeure.

Le parc du château en cours de restauration est ouvert au public durant les concerts du festival de la Vézère. Il a reçu le label « jardin remarquable » en 2004.

Une partie des coteaux de la Bontat a été défriché en vue de plantations de vignes, ouvrant ainsi le paysage.

ORIENTATIONS DE GESTION

Les réseaux aériens électriques et téléphoniques nuisent à la qualité du site du Saillant, il importe d'en assurer l'enfouissement.

Les abords du pont doivent rester très naturels sur les deux rives.

Une restauration tant des piles que du tablier s'avère indispensable.